

**Prologue ..... Prologue-1**

**Section 1 - Introduction ..... 1-1**

Section 1 – Introduction .....	1-1
1.1 – Le rôle du Plan officiel.....	1-1
1.2 – Structure du Plan officiel .....	1-3
1.3 – Processus de planification Ottawa 20/20 et principes directeurs .....	1-3
1.4 – Plans de gestion de la croissance d’Ottawa .....	1-6
1.5 – Plans connexes.....	1-7
1.6 – Manière dont le Plan officiel tient compte des principes.....	1-9
1.7 – Interprétation et mise en œuvre du Plan officiel .....	1-11

**Section 2 – Orientations stratégiques..... 2-1**

2.1 – Le défi à relever .....	2-1
2.2 – Gestion de la croissance.....	2-5
2.2.1 – Limites du secteur urbain et des villages .....	2-5
2.2.2– Gestion de la croissance dans le secteur urbain.....	2-8
2.3 – Construction de l’infrastructure .....	2-17
2.3.1 – Transports .....	2-18
2.3.2 – Services d’approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées.....	2-27
2.3.3 – Services de gestion du drainage et des eaux pluviales .....	2-31
2.4 – Maintien de l’intégrité environnementale .....	2-33
2.4.1 – Qualité de l’air et changement climatique .....	2-34
2.4.2 – Caractéristiques et fonctions naturelles .....	2-35
2.4.3 – Plans des bassins et sous-bassins hydrographiques .....	2-36
2.4.4 – Gestion des eaux souterraines.....	2-38
2.4.5 – Espaces verts .....	2-39
2.5 – Création de collectivités où il fait bon vivre .....	2-44
2.5.1 – Esthétique urbaine et compatibilité .....	2-44
2.5.2 – Logements à prix abordable.....	2-50
2.5.3 – Écoles et installations communautaires .....	2-52
2.5.4 – Stratégie pour les parcs et les secteurs de loisirs.....	2-53
2.5.5 – Ressources du patrimoine culturel .....	2-54
2.5.6 – Plans de développement communautaire collectif et plans de conception communautaire.....	2-59

**Section 3 – Désignations et utilisation des terrains ..... 3-1**

Section 3 – Désignations et utilisation du sol.....	3-1
3.1 – Utilisations généralement permises .....	3-1
3.2 – Environnement naturel.....	3-5
3.2.1 – Terres humides d’importance au sud et à l’est du Bouclier canadien.....	3-5
3.2.2 – Secteur écologique naturel.....	3-6
3.2.3 – Caractéristique naturelle urbaine .....	3-8
3.2.4 – Caractéristique naturelle rurale .....	3-9
3.3 – Espace vert .....	3-10
3.3.1 – Espace vert d’importance.....	3-10
3.4 – La Ferme expérimentale centrale .....	3-11
3.4.1 – Recherche agricole.....	3-11
3.5 – Ceinture de verdure .....	3-11
3.5.1 – Terrains désignés « zone rurale » de la Ceinture de verdure .....	3-12
3.5.2 – Zone d’emploi et institutionnelle de la Ceinture de verdure .....	3-12

3.6 – Désignations urbaines.....	3-13
3.6.1 – Secteur urbain général.....	3-13
3.6.2 – Centre d'utilisations polyvalentes.....	3-16
3.6.3 – Rue principale.....	3-19
3.6.4 – Collectivité en développement.....	3-23
3.6.5 – Secteurs d'emploi et secteurs d'entreprises.....	3-25
3.6.6 – Secteur central.....	3-29
3.6.7 – Grande installation urbaine.....	3-35
3.7 – Désignations rurales.....	3-38
3.7.1 – Villages.....	3-38
3.7.2 – Secteur rural général.....	3-41
3.7.3 – Secteur de ressources agricoles.....	3-47
3.7.4 – Secteur de ressources minérales.....	3-51
3.7.5 – Secteur rural d'emploi du couloir du chemin Carp.....	3-57
3.8 – Lieux d'élimination des déchets solides.....	3-58
3.9 – Décharges à neige.....	3-60
3.10 – Aéroports.....	3-61
3.10.1 – Aéroport international Macdonald–Cartier d'Ottawa.....	3-61
3.10.2 – Aéroport de Carp.....	3-63
3.11 – Secteur d'expansion urbaine à l'étude.....	3-63
3.12 – Communauté en développement (secteur d'expansion).....	3-65

**Section 4 – Examen des demandes d'aménagement ..... 4-1**

Section 4 – Examen des demandes d'aménagement.....	4-1
4.1 – Politiques sur les sites particuliers et les plans d'aménagement secondaires.....	4-2
4.2 – Désignation d'utilisation de terrains adjacents.....	4-4
4.3 – Marche, cyclisme, transport en commun, routes et stationnements.....	4-6
4.4 – Services de traitement de l'eau et des eaux usées.....	4-11
4.4.1 – Secteurs desservis par les services publics.....	4-12
4.4.2 – Services privés de traitement de l'eau et des eaux usées.....	4-13
4.5 – Logement.....	4-18
4.6 – Ressources du patrimoine culturel.....	4-19
4.6.1 – Bâtiments et régions historiques.....	4-19
4.6.2 – Ressources archéologiques.....	4-26
4.6.3 – Couloirs fluviaux et canaux.....	4-27
4.6.4 – Routes panoramiques et routes d'entrée.....	4-31
4.6.5 – Sentiers récréatifs polyvalents.....	4-32
4.7 – Protection de l'environnement.....	4-35
4.7.1 – Examen environnemental des demandes d'aménagement.....	4-36
4.7.2 – Protection de la couverture végétale.....	4-37
4.7.3 – Prévention de l'érosion et protection des eaux de surface.....	4-38
4.7.4 – Protection des espèces menacées et en voie de disparition.....	4-43
4.7.5 – Protection des ressources en eaux souterraines.....	4-45
4.7.6 – Gestion des eaux pluviales.....	4-45
4.7.7 – Caractéristiques du relief.....	4-46
4.7.8 – Études d'impact sur l'environnement.....	4-48
4.8 – Protection de la santé et de la sécurité.....	4-50
4.8.1 – Zones inondables.....	4-52
4.8.2 – Protection des têtes de puits.....	4-54
4.8.3 – Sols ou assises instables.....	4-54
4.8.4 – Sites contaminés.....	4-55
4.8.5 – Anciennes décharges.....	4-58
4.8.6 – Dangers relatifs aux exploitations minières et sablières et aux carrières abandonnées.....	4-59

4.8.7 – Restrictions de l'utilisation du sol en raison de l'exploitation des aéroports et des aéronefs.....	4-60
4.8.8 – Lutte contre le bruit environnemental .....	4-67
4.8.9 – Sécurité personnelle.....	4-72
4.9 – Conception viable et efficacité énergétique .....	4-74
4.10 – Exigences en matière d'espaces verts .....	4-75
4.11 – Conception urbaine et compatibilité.....	4-78

**Section 5 – Mise en œuvre ..... 5-1**

Section 5 – Mise en œuvre .....	5-1
5.1 – Introduction .....	5-1
5.2 – Mécanismes de mise en œuvre utilisés en vertu de la Loi sur l'aménagement du territoire.....	5-3
5.2.1 – Généralités .....	5-3
5.2.2 – Modification au Plan officiel.....	5-7
5.2.3 – Avis public .....	5-7
5.2.4 – Comité de dérogation .....	5-8
5.2.5 – Améliorations communautaires .....	5-8
5.2.6 – Consultations préalables au dépôt d'une demande d'aménagement et renseignements exigés pour de telles demandes .....	5-11
5.3 – Autres politiques de mise en œuvre .....	5-13
5.4 – Interprétation .....	5-15
5.5 – Surveillance et évaluation du rendement.....	5-17
5.6 – Droits de la nation algonquine .....	5-18

**Section 6 - Annexes ..... 6-1**

Annexe A – Plan des politiques en milieu rural
Annexe B – Plan des politiques en milieu urbain
Annexe C – Plan du réseau urbain de pistes cyclables principales
Annexe D – réseau de transport en commun
Annexe E – routes Arterial - Urbain
Annexe F – Aire centrale/Réseau routes de l'hypercentre
Annexe G – Routes Rural
Annexe H– Réseau routier villages choisis
Annexe I – Principaux sentiers récréatifs et routes d'entrée – panoramiques (urbain)
Annexe J – Principaux sentiers récréatifs et routes d'entrée – panoramiques (rural)
Annexe K – Contraintes Écologiques
Annexe L – Zones de contrôle de la conception

**Section 7 - Appendices..... 7-1**

Appendice 1 -Hiérarchie des routes et protection des emprises
1.0 Résumé de la hiérarchie
2.0 Exigences relatives à la protection des emprises
Tableau 1- Protection des emprises
Appendice 2 – Plans de bassins hydrographiques et de sous-bassins hydrographiques
Appendice 3 – Cadre de conception
Appendice 4 – Districts de conservation du patrimoine
Appendice 5 – Secteur urbain – Secteurs assujettis à un plan de conception communautaire ou à un plan de politique approuvé par le Conseil municipal d'Ottawa
Appendice 6 – Plans secondaires et politiques propres aux sites
Appendice 7 – Secteur rural - plans de villages
Appendice 8A – Vues principales d'édifices du Parlement et autres symboles nationaux depuis le secteur central

Appendice 8B – Hauteur maximale des immeubles du secteur central/plans de hauteur angulaire  
Appendice 8C – Plans de contrôle de vues en avant-plan des plaines LeBreton  
Appendice 8D – Hauteur maximale des immeubles du secteur central  
Appendice 9 – Points d'accès, nœuds et rues à caractère distinctif du secteur central  
Appendice 10 – Restrictions en matière d'utilisation du sol en raison du bruit des aéronefs  
Appendice 11 – Stratégie de conception urbaine du centre-ville d'Ottawa – Stratégies ciblées  
Appendice 12- Bassin visuel des édifices du Parlement depuis le cimetière Beechwood  
Appendice 13- Modifications au Plan officiel de la Ville d'Ottawa

**Section 8 - Glossaire..... 8-1**